

[Montoire : la route de la Pointe sécurisée et rendue aux riverains](#)



Depuis bien longtemps, les riverains de cette portion de la D917, dite « route de la Pointe », qui mène des Roches-L'Évêque à Montoire, se plaignaient de l'incivilité des automobilistes traversant la commune, et du danger que représentait pour les piétons la quasi absence de trottoirs ou leur mauvaise signalisation.

La municipalité, profitant d'une circulation devenue plus rare du fait de la déviation mise en place par le Département, décide en 2015 d'y porter remède. Les premiers travaux ont tout d'abord lieu en Régie, en commençant par la pose de bordures à partir du rond-point. Mais il s'avère très vite

que les moyens humains sont insuffisants pour terminer les 830 mètres restant dans des délais raisonnables, une bonne partie de l'équipe «voirie» étant essentiellement composée de pompiers volontaires très souvent appelés en intervention.



La commune décide alors de confier l'organisation de ce chantier à un bureau d'études et à des entreprises locales. L'opération est inscrite au budget 2016, le département qui doit financer l'enrobé demande à la municipalité d'assurer la maîtrise d'ouvrage unique donc le financement global trottoir et revêtement enrobé. Un accord est signé qui prévoit le remboursement à la fin du chantier en 2017 de la part enrobé sur les frais réellement engagés.

Le bureau d'études Viatic met en évidence la nécessité impérieuse de rénover et renforcer le réseau «défense incendie» du secteur qui dépend du SIAEPA, lequel inscrit alors ces travaux au budget 2017. Viatic coordonne l'ensemble des opérations et des divers intervenants prenant en compte certains besoins particuliers des riverains.

C'est au printemps 2017 que cette deuxième tranche de travaux très attendus commencent avec l'intervention d'abord du SIAEPA (Bureau TP) puis de la commune (COLAS et CHAVIGNY). Ils seront terminés à l'automne.

«Les réunions de chantier régulières que mènent chacun leur tour Thierry Fleury et Jean-Michel Louvancour permettent un déroulement des travaux conformes aux prévisions et dans les délais prévus» assurait le mois dernier **Guy Moyer** lors d'une petite cérémonie sur place. Le maire de Montoire qui avait réuni autour de l'équipe municipale, les principaux intervenants de l'opération et une partie des riverains de cette portion de chaussée refaite a précisé encore, avant de les remercier tous pour leur implication, que la circulation et l'accès aux propriétés des riverains avaient été impactées à minima pendant la durée des travaux.

Avant de partager avec tous le verre de l'amitié, bien au chaud chez l'un des riverains, Guy Moyer a donné les chiffres clés de l'opération. Le coût a été de 241.911 euros TTC pour le SIAEPA et de 276.165 euros TTC pour la commune de Montoire.